

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 JUIN 2 017

Présents : G. DESIAGE, V. FRANGEUL, B. GRASLAND, M. JOSSE, C. LANGOUËT, J.-P. LANGOUËT, Y. LENOËL, S. MASSOT, J.-P. MEUDEC, J.-P. LEPOIDEVIN, F. PANNETIER, P. LE SAUX, A. LEVÊQUE, D. MORIN.

Excusé : P. POITEVIN.

Ouverture de la séance à 19h00.

Le Conseil d'Administration est présidé par A. LEVÊQUE. C. LANGOUËT en assure le secrétariat.

14 membres du Conseil d'Administration sur 15 étant présents, le Conseil peut délibérer valablement (pouvoir de P. Poitevin à J.-P. Meudec).

Validation du dernier compte-rendu de CA (C. Langouët)

Le procès-verbal du CA du 24 mars 2 017 est adopté à l'unanimité des présents. En l'absence de Chantal Langouët, A. Lévêque est chargé d'envoyer le compte-rendu aux Présidents de clubs et il s'occupe également de le mettre sur le site du Comité.

Nouvelle règle de validation des comptes-rendus de CA (A. Lévêque)

Cette nouvelle validation par Internet a déjà été adoptée par la FFCT et le CoReg.

Dans un souci d'efficacité (diminution des délais de parution entre une séance du Comité directeur et la publication du compte rendu) et profitant des outils numériques à disposition, le Comité directeur valide à l'unanimité les points suivants :

- Rédiger le compte rendu des réunions de Comité directeur dans les meilleurs délais après la tenue du CD.
- Procéder à la validation/correction de ces comptes rendus par échange de mails entre élus.
- Donner par mail une validation finale du compte rendu par chaque membre du Comité directeur, suite à l'envoi de la version dite définitive.

Changement responsable de la Commission Tourisme (A. Lévêque)

S. Massot est impliqué depuis quelques semaines à la FFCT dans les Randonnées Permanentes. Il est délégué fédéral pour les RP, c'est-à-dire qu'il étudie les dossiers qui viennent de toute la France et attribue un label de conformité lorsque tout est OK (il a pris la suite de J.-F. Ringuet).

Face à ce surcroît de travail, S. Massot préfère laisser la responsabilité de la commission Tourisme à Y. Lenoël. Adopté à l'unanimité des présents.

Point sur les clubs et les effectifs (C. Langouët)

91 affiliations à ce jour pour 3 740 licenciés, ce qui correspond à moins 49 licenciés par rapport à N-1.
239 nouveaux licenciés contre 255 à N-1, 90 Membres Individuels.
3501 renouvellements contre 3534 à N-1 (moins 33).

Fonctionnement (A. Lévêque)

- Ne pas oublier de transmettre les infos aux clubs et au CA en même temps.
- Pour la transmission des frais kilométriques au Trésorier, bien différencier les différents postes (CA= Administration, Commission= Commission...)
- Ne pas oublier de transmettre les infos de chaque commission à tous les participants de cette commission extérieurs au CA.
- Bien répondre à tous pour signaler sa présence ou son absence au CA.

CoReg (A. Lévêque)

A. Lévêque transmettra les CR du Comité Directeur du CoReg aux membres du CA.

Le Trésorier avait annoncé sa démission et finalement il a annulé sa décision. Un petit changement dans le fonctionnement de la trésorerie cependant : J.-C. Lobé s'occupera des règlements et le Trésorier de l'informatique.

A l'initiative de la FFCT, une nouvelle structure sera mise en place pour l'hébergement des sites Internet, d'abord pour les CoReg et ensuite pour les CoDep.

En raison de la refonte institutionnelle des régions, le n° du CoReg Bretagne est maintenant le 3 au lieu du 5 antérieurement.

Le site de la FFCT a supprimé la rubrique Cycla@Net.

Subvention Conseil Départemental (A. Lévêque)

4660€ ont été attribués cette année, c'est-à-dire 2 fois plus que l'an dernier, sans répartition par poste, contrairement aux autres années.

Ne pas oublier de mettre le logo du Conseil Départemental sur La Chaîne, le site, les invitations, les courriers...

La demande de subvention au CNDS est partie début avril et cela représente un immense travail de la part du Bureau. Le versement devrait avoir lieu fin juin- début juillet : environ 5500€ espérés.

Assurance des élus : rappels (A. Lévêque)

B. Grasland et Y. Lenoël vont transmettre leur carte grise à C. Langouët afin que tous les dossiers soient complets.

Réunions de secteurs (A. Lévêque)

G. Maurice avait mis en place 8 secteurs ; ils seront conservés afin de rester au plus près des clubs.

Cela demande une préparation importante, une disponibilité de salles...

Les thèmes abordés pourraient être le projet fédéral, les certificats médicaux, le Comité, ... et un jeu de questions- réponses.

Elles pourraient se dérouler en octobre- novembre à raison de 2 par semaine avec la présence du Président, du Vice-Président et d'un ou deux membre(s) des différentes commissions à tour de rôle.

Message de P. Lebas, Président Amis du Rivage de la Baie du Mont St Michel (A. Lévêque)

Ayant vu notre Logo sur une plaquette « vélo promenades » éditée par l'office de tourisme de la Baie du Mont St Michel, Mr Lebas souhaite nous rencontrer pour parler de certains dysfonctionnements concernant la partie Ille et Vilaine de la voie verte Baie du Mont St Michel.

J.-P. Lepoidevin propose de rencontrer P. Lebas pour lui demander des éclaircissements sur le sujet.

Site Internet et Blog (A. Lévêque et B. Grasland)

Le blog a été mis en place par B. Grasland ; il peut contenir des infos sur les sorties, les affiches y correspondant, le travail des commissions... Il peut aussi être un lien avec le CoReg et la FFCT.

Les annonceurs de La Chaîne peuvent également y figurer en tant que partenaires.

On peut y accéder avec l'adresse : <http://www.blogcodep35cyclotourisme.com>

Calendrier (Y. Lenoël)

Une lettre a été envoyée à l'ensemble des clubs et est restée sans réponse pour l'instant. A. Lévêque se charge de faire une relance à tous les clubs dès la semaine prochaine.

Point financier (J.-P. Langouët)

- Chaque responsable de commission a reçu hier un tableau avec ses dépenses et ses recettes depuis le début de l'exercice ; quelques petites rectifications sont à apporter dans certaines commissions en raison d'imprécisions.
- 29252€ ont été dépensés depuis septembre pour 5400€ de recettes ; il y a donc un excédent de 25000€ à ce jour.
- Budget de chaque commission au 9 juin 2017 :

COMMISSION	PREVISIONNEL	RECETTES	DEPENSES	RESTE
Jeunes	2 500 €	0 €	431,48 €	2 068,52 €
Féminines	1 000 €	1 292 €	1 398,68 €	893,32 €
Tourisme	600 €	31 742,50 €	30 881,90 €	1 460,60 €
Sécurité	600 €	400 €	1 275,82 €	275,82 €
VTT	600 €	0 €	0 €	600 €
Formation	?	255 €	850,90 €	?

Point des commissions

- **VTT (P. Poitevin) :**
 - 35 clubs ont été contactés par téléphone pour l'organisation de réunions de secteurs. Il en ressort l'organisation de 4 réunions dans le courant des mois de septembre et octobre 2017. 4 clubs se sont portés volontaires pour accueillir ces réunions : Lécousse, Chavagne, Liffré et Romillé. Un courrier de convocation sera envoyé aux clubs début septembre.
 - La Trans Ille-et-Vilaine va être relancée.

- **Communication** (J.-P. Lepoidevin) :

- A l'heure actuelle, seulement 5 sponsors pour les encarts publicitaires.
- Pas assez d'articles transmis par les clubs.
- A. Lévêque a mis à jour la liste des destinataires officiels après avis de quelques membres du CA.
- Nous allons consacrer ½ page pour le Conseil Départemental en tant que partenaire du COMITÉ DÉPARTEMENTAL de Cyclotourisme.

- **Féminines** (F. Pannetier):

- 80 inscriptions à ce jour pour la randonnée des 30 septembre et 1^{er} octobre à La Gacilly.
- A. Lévêque se propose comme accompagnateur.
- Une réunion de peaufinage est prévue jeudi prochain 15 juin.
- Le véhicule accompagnateur sera loué.

- **Formation** (D. Morin):

- La formation animateur aura lieu les 14 et 15 octobre ; pour l'instant, une seule réponse.
- La formation GPS aura lieu le 15 décembre en soirée.
- La formation dirigeant aura lieu le 13 janvier 2018.
- La formation PSC1 aura lieu le 10 février et la deuxième date reste à fixer.

- **Jeunes** (V. Frangeul):

- Le Critérium Régional a vu 9 jeunes en Critérium et 6 en Education Routière ; 4 ont été qualifiés pour le National ; pas de représentant VTT.
- Le Comité a incité les qualifiés à participer à la SNEJ de Châtellerault : 8 jeunes seront présents et le Comité participe à hauteur de 50€ par jeune.

- **Sécurité** (G. Desiège):

- G. Desiège a participé à l'AG de Pleine-Fougères.
- G. Desiège demande de remonter tous les points noirs recensés (Bruz, Etrelles, L'Hermitage...).
- A. Lévêque envoie un mail à la FFCT pour lui signifier le délai trop court entre la réception de l'information et la date de réponse pour l'action « Mon vélo est une vie ». Ce délai trop court entraîne la non-participation du Comité.

- **Sport, Santé, Solidarité** (P. Le Saux):

- Confirmation de l'organisation d'une sortie sur 2 jours avec l'IME Triskell et demande de subvention de la part du CoDep pour un coût d'environ 1 000 €.

- **Tourisme** (Y. Lenoël):

- La cyclo-découverte du 10 septembre à La Guerche-de-Bretagne est en bonne voie : la reconnaissance du parcours aura lieu le 17 juin par S. Massot et H. Cherré.
- Un point sera fait sur la fête du vélo et le Téléthon 2018 (commun au CoReg) lors des réunions de secteurs.
- Le séjour proposé par le CoReg à Longeville-sur-Mer a très peu de participants pour l'instant.
- S. Massot participera à la réunion prévue le 22 juin avec le CoReg et le Comité Régional de Tourisme.
- Y. Lenoël évoque un problème du fait que la FFCT veut nous faire devenir des professionnels du tourisme.
- Il serait bien que les Comités alimentent le site Veloenfrance.

- **Séjour CODEP** (Y. Lenoël):

- Il n'y a plus rien d'arrêté pour l'instant du fait que le site de Le Laouzas a été vendu par Azureva.

Informations et questions diverses

- Le fascicule de S. His, dans lequel nous étions partenaires, n'est pas encore arrivé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h35.

Le Président
A. Lévêque

La Secrétaire
Chantal Langouët